



André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 06 novembre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Teledoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : situation des commerces de proximité
Nos références : AC/LC2035

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les commerçants, contraints de baisser le rideau une deuxième fois, paient un lourd tribut pendant cette crise sanitaire, si lourd que je crains qu'un grand nombre d'entre eux mettent définitivement la clef sous la porte.

Les commerces de proximité ont un rôle essentiel de lien social, qu'ils se situent en centre ville ou bien en milieu rural.

Certes, cette pandémie n'est pas à prendre à la légère et il est important de mettre tout en œuvre afin de limiter la propagation du virus.

Cependant, ces commerçants, détenant souvent des surfaces de vente modestes, ne pourront pas supporter une autre période de fermeture, dont la durée reste toujours incertaine.

Même si vous avez rétabli une certaine équité entre les grandes surfaces et ces petits commerces, leur situation financière n'en reste pas moins très préoccupante. Et le risque de licenciement de leurs employés est majeur, malgré les aides gouvernementales mises à leur disposition.

Les élus locaux partagent cette inquiétude.

De plus, en concertation avec les services décentralisés de L'Etat et les élus locaux, ils sont prêts à élaborer et mettre en place des protocoles sanitaires, empêchant la propagation du virus dans leurs locaux.

Ils expriment une meilleure capacité à pouvoir mettre en place des consignes sanitaires strictes, notamment le respect de la distanciation, en raison de la taille modeste de leurs locaux et d'une moindre affluence que dans les grandes surfaces commerciales.

Au regard de ces arguments, il serait préférable que la situation de ces petits commerces soit examinée individuellement par les services décentralisés de l'Etat, en prenant en compte les efforts mis en place par les commerçants pour satisfaire aux consignes sanitaires.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE